# LES AIDES 2025 EN COPROPRIÉTÉ

## □ L'aide MaPrimeRénov' Copropriété



Conditions	Aides collectives		
Si 35 % de gain énergétique	<b>30 % du montant HT des travaux</b> plafonnés à 25 000 € HT de travaux maximum soit une aide de <b>7500 € par logement au maximum</b>		
Si 50 % de gain énergétique	<b>45 % du montant HT des travaux</b> plafonnés à 25 000 € HT de travaux maximum soit une aide de <b>11 250 € par logement au maximum</b>		
Bonus sortie de passoire	+ 10 %		
Bonus copropriété fragile	+ 20 % (non cumulable avec CEE)		
Bonus individuel pour propriétaire occupant	3000 € si revenus TRES MODESTES	<b>1500 €</b> si revenus MODESTES	

Cette aide est conditionnée à une **étude énergétique**, le passage par un **Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO)** et le passage par un **Maître d'Œuvre** si les travaux dépassent 100 000 €. La mission d'AMO obligatoire est également subventionnée à hauteur de 50 % par l'ANAH. L'étude énergétique et la mission de maitrise d'oeuvre pourront être financés dans le montant des travaux.

### Remarques:

### ☐ Les aides Plan Climat de la Métropole du Grand Nancy



		Copropriétés saines	Copropriétés fragiles ou en difficultés	
Réalisation d'un audit énergétique		50 % du montant TTC de l'audit (plafonné à 5000 € d'aide par copropriété)		
	C » à l'aide Maprimerénov' Coproriété étiquette énergie A ou B •/m²/an)	10 % du montant TTC des travaux (plafonné à 2500 € d'aide/logement)  15 % du montant TTC des travaux (plafonné à 3250 € d'aide/logement)		
Bonus individuel pour les propriétaires occupants si la copropriété sollicite le bonus « BBC »		1500 € si revenus TRÈS MODESTES ou MODESTES		
Aide aux travaux d'isolation pour les immeubles construits avant 1948	Isolation de la totalité des murs en façade arrière et des murs pignons	30 €/m²	40 €/m²	
	Sarking - isolation de toiture par l'extérieur (combles aménagés)	25 €/m²	50 €/m²	
	Isolation des combles perdus (combles non aménagés)	5 €/m²	10 €/m²	
	Isolation par l'extérieur des toitures terrasses	30 €/m²	40 €/m²	
	Isolation du plancher bas	10 €/m²	15 €/m²	

Ces aides sont à solliciter **AVANT la signature des devis**. Elles sont cumulables avec l'ensemble des aides. Pour les CEE, la copropriété devra obligatoirement solliciter l'offre CEE de la Métropole du Grand Nancy.

### Remarques:

### ☐ Les aides CLIMAXION (ADEME - Région Grand Est)



Ti	cavaux	Prime de base fixe	Montant aide par logement	Plafond de l'aide par copropriété
Bouquet 3 travaux	Murs + plancher bas + toiture		2500 €	200 000 €
Bouquet 2 travaux	Murs + toiture	10 000 €	1500 €	120 000 €
	Murs + plancher bas		1200 €	96 000 €

**Trois exigences**: passage par un maitre d'œuvre obligatoire, amélioration du système de ventilation et travaux d'isolation plus performants que les autres aides.

#### Deux bonus possibles :

- 1000 € / logement pour un changement collectif de fenêtres (l'ensemble des fenêtres du logement doivent être changées),
- 20 % supplémentaire pour le recours à des matériaux d'isolation biosourcés.

#### Remarques:

### ☐ Les certificats d'économie d'énergie (CEE)



La demande de cette prime se fait collectivement au nom du syndicat de copropriété. Ces CEE se mobilisent soit au lot par lot (travaux par travaux), soit via le Coup de pouce « Rénovation performante de bâtiment résidentiel collectif » (calculé en fonction du gain énergétique, de la surface habitable, du mode de chauffage...).

#### Montant estimatifs des CEE « lot par lot » en copro :

- 8 à 10 € par m² pour l'isolation des murs
- 6 à 10 € par m² pour l'isolation de la toiture
- 6 à 8 € par m² pour l'isolation du plancher bas
- 80 à 150 € par logement pour la mise en place d'une VMC

• ...

#### Remarques:

### Ces primes CEE peuvent être demandées auprès de :

- Métropole du Grand Nancy
- Odycee
- · primesenergie.fr
- EDF
- ...

### L'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) collectif



	Action	Bouquet de travaux		Performance globale
	seule	2 travaux	3 travaux	(gain de 35 % minimum)
Montant maximal par logement	15000 €	25 000 €	30 000 €	50 000 €

Copropriétaires occupants ou bailleurs éligibles. Pas de questionnaire de santé et pas de cautionnement solidaire.

Les copropriétaires peuvent également solliciter un éco prêt à taux zéro individuel sur leur quote-part.

#### Remarques:

Les aides financières sont toujours conditionnées à des critères : performances, certifications RGE, gains énergétiques, revenus et âge du logement, consulter votre conseiller France Rénov' de l'ALEC pour plus de précisions.



### AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT - Nancy Grands Territoires

10 Promenade Émilie du Châtelet - 54000 NANCY • Tél. : 03.83.37.25.87 • infoæalec-nancy.fr • www.alec-nancy.fr 🚯 🐚 🚫















